

### Confiance dans les institutions publiques

La confiance des individus envers les pouvoirs publics sert généralement d'indicateur de l'action de l'administration publique et du fonctionnement des démocraties. Durant la pandémie de COVID-19, par exemple, on a constaté que la confiance était fortement corrélée au respect dont font preuve les citoyens à l'égard des mesures visant à aplanir la courbe d'infection dans les pays européens (Bargain et Aminjonov, 2020).

Selon l'enquête Gallup World Poll (GWP), 51 % des habitants des pays de l'OCDE avaient confiance dans leur gouvernement en 2020, chiffre en hausse de 6.3 points de pourcentage par rapport à 2007 (graphique 13.1) et de 6 points de pourcentage par rapport à 2019 (OCDE, 2019). Les augmentations les plus fortes sont observables en Islande (35 points de pourcentage) et en Allemagne (30 points de pourcentage), les baisses les plus marquées en Belgique (31 points de pourcentage) et au Chili (28 points de pourcentage) (Graphique 13.1). Des écarts apparaissent également entre tranches d'âge dans certains pays (voir le graphique en ligne G.39). La progression moyenne de la confiance doit être analysée avec prudence car la plupart des données ont été recueillies pendant la première vague de la pandémie et dénotent peut-être l'effet dit de « ralliement au drapeau ». Cet effet prédit un accroissement de la confiance lors d'une crise soudaine (catastrophe naturelle, attentat terroriste, épidémie, etc.), lorsque la population manifeste son soutien aux dirigeants et aux institutions et prête moins attention à d'autres problèmes pendant une brève période.

Dans 18 des 22 pays de l'OCDE étudiés, le taux de confiance moyen a reculé entre avril-mai et juin-juillet 2020, signe d'un amenuisement de l'effet de ralliement. En moyenne, sur une échelle allant de 1 à 10, la confiance envers les pouvoirs publics se situait à 5.23 en avril-mai, et à 4.77 en juin-juillet. Au cours de cette période, elle a progressé en Espagne (+ 0.5 points), en France (+ 0.4) et au Luxembourg (+ 0.3), et est restée stable en Slovaquie (graphique 13.2).

Les indicateurs de la confiance dans l'État fournissent des renseignements sur la relation entre les citoyens et leurs institutions et sur la situation des affaires publiques dans les pays ; ils sont cependant très agrégés, et de nombreux facteurs et conditions peuvent les influencer. L'enquête européenne sur les valeurs (EVS) et l'enquête mondiale sur les valeurs (WVS) menées dans la plupart des pays de l'OCDE en 2018, comportent des questions relatives à la confiance envers diverses institutions, notamment les questions-type proposées dans les lignes directrices de l'OCDE (OCDE, 2017). En moyenne, 72 % de la population font confiance à la police, 49 % à la fonction publique, 37 % à l'administration, et un tiers environ au parlement national. La Norvège, où le niveau de confiance se situe à 60 % ou plus pour toutes les institutions, est l'un des pays qui affiche régulièrement les taux les plus élevés, ceux de la Colombie et du Mexique étant en revanche comparativement faibles dans tous les cas. Les écarts les plus prononcés entre la confiance à l'égard de la fonction publique et celle envers les pouvoirs publics sont observés en Grèce (30 points), en Islande (29 points), en Espagne et au Royaume-Uni (26 points chacun) (graphique 13.3).

#### Méthodologie et définitions

La confiance se définit comme la conviction d'un individu qu'une autre personne ou une institution adoptera systématiquement le comportement positif qu'il escompte (OCDE, 2017). L'enquête GWP fait appel à un échantillon statistiquement représentatif d'environ

1 000 citoyens dans la plupart des pays. L'enquête en ligne d'Eurofound « Vivre, travailler et COVID-19 » a été conduite en avril, alors que la plupart des pays étudiés étaient en confinement, et en juillet, alors que l'activité de la société et des économies redémarrait lentement. Après correction, l'échantillon est représentatif du profil démographique du pays. Bien que d'importants segments de la population aient accès à l'Internet, ceux qui n'y sont pas connectés ont été écartés par défaut de l'échantillon. Les études EVS et WVS sont deux enquêtes de grande ampleur, internationales et longitudinales. L'EVS porte sur les pays européens. La WVS couvre les pays non européens. La taille de l'échantillon moyen est de 1300. Pour les pays dont la population est plus grande et diverse, il est de 1500 à 5000, tandis que les pays dont la population est inférieure à 2 millions emploient un échantillon de 1000 personnes.

#### Pour en savoir plus

Bargain, O. et U. Aminjonov (2020), « Trust and Compliance to Public Health Policies in Times of COVID-19 », *Bordeaux Economics Working Papers* 2020-06.

OCDE (2019), *Panorama des administrations publiques 2019*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/8be847c0-fr>.

OCDE (2017), *OECD Guidelines on Measuring Trust*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264278219-en>.

#### Notes relatives aux graphiques

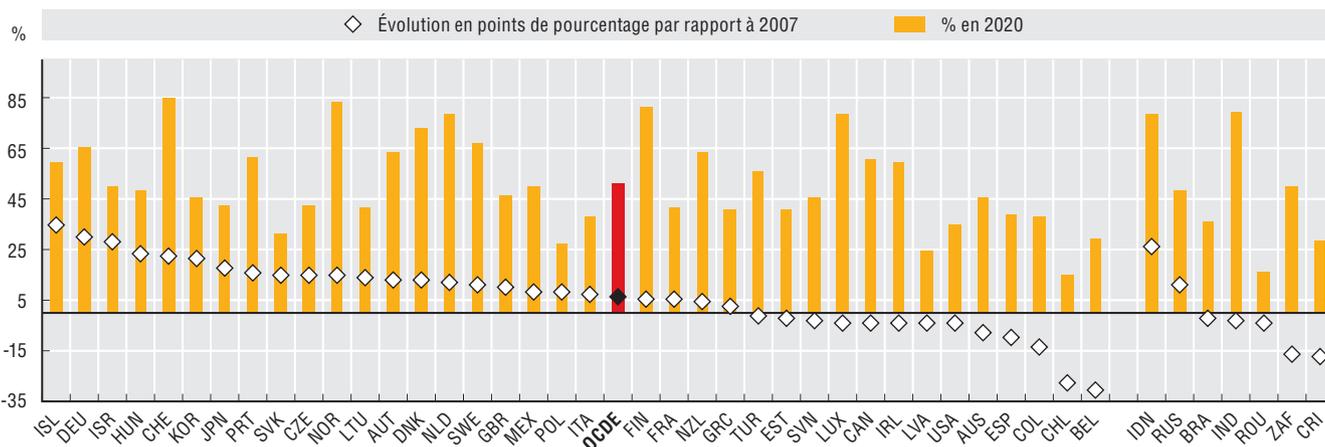
13.1 Les données correspondent au pourcentage de réponses positives à la question : « Avez-vous confiance dans les pouvoirs publics de votre pays ? ». Les données pour le Chili, l'Estonie, la Grèce, Hongrie, Israël, la Lituanie, la Lettonie, le Luxembourg, le Mexique, l'Afrique du Sud, le Costa Rica, l'Inde, l'Indonésie, et la Roumanie, portent sur 2019 et non 2020. Celles de la République tchèque sont celles de l'année 2018 au lieu de 2020. Pour l'Islande, elles concernent 2017 et non 2018. Pour les pays ci-après, les données présentées sont celles de 2006 au lieu de 2007 : Autriche, Finlande, Irlande, Norvège, Portugal, République slovaque, Slovaquie et Suisse. Les données relatives à l'Islande et au Luxembourg concernent l'année 2008 et non 2007. L'année 2007 est considérée comme une référence car c'est celle qui a précédé la crise financière mondiale.

13.2 La confiance est mesurée sur une échelle de 1 à 10, 1 correspondant à une absence totale de confiance et 10 à une confiance absolue. Valeur moyenne des réponses à la question : « Dans quelle mesure faites-vous personnellement confiance à chacune des institutions suivantes ? ». La fiabilité des données est moindre pour le Luxembourg et la Pologne.

13.3 Pourcentage de la population ayant répondu « Une certaine confiance » ou « Une grande confiance » à la question : « Dans quelle mesure avez-vous confiance dans le parlement, l'administration, la police et le gouvernement ? ». Dans la plupart des cas, les données relatives aux pays européens figurant dans le graphique sont celles de 2018. Pour des informations précises sur les endroits où l'EVS a été conduite entre 2017 et 2020, voir <https://europeanvaluesstudy.eu/methodology-data-documentation/survey-2017/>. Les données portant sur les pays non européens sont tirées de l'enquête WVS. Celles concernant les États-Unis portent sur l'année 2017. Pour l'Australie, le Mexique, la Colombie, le Chili et la Corée du Sud, il s'agit des données de 2018. Les données présentées pour le Japon portent sur 2019, celles de la Nouvelle-Zélande sur 2019-20.

Le graphique G.39 (Confiance à l'égard des autorités nationales selon la tranche d'âge, 2020) peut être consulté en ligne (Annexe G).

### 13.1. Confiance à l'égard des autorités nationales en 2020 et évolution par rapport à 2007

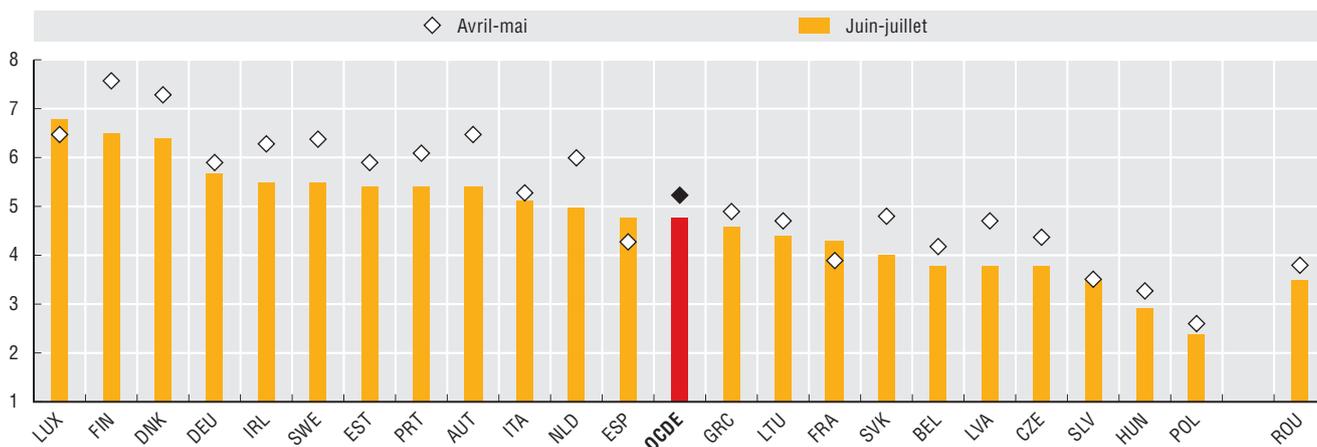


Source : Gallup World Poll, 2020.

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934264861>

### 13.2. Confiance à l'égard des pouvoirs publics pendant la première vague de COVID-19, 2020

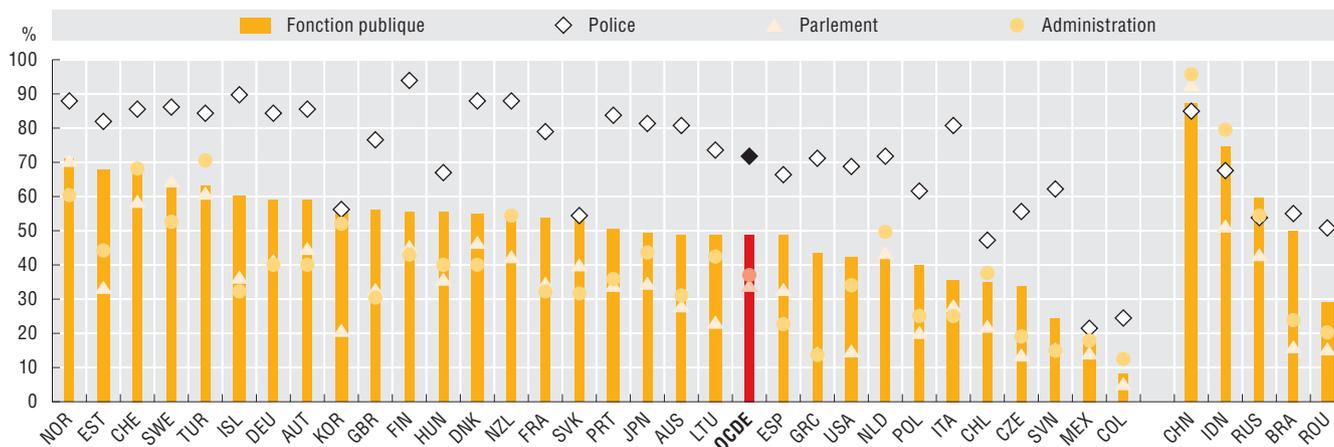
Moyenne sur une échelle de 1 à 10



Source : Eurofound (2020), « Vivre, travailler et COVID 19 ».

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934264880>

### 13.3. Confiance envers l'État, la fonction publique, le parlement et la police, 2018



Source : calculs de l'OCDE fondés sur la World Values Survey et l'Enquête européenne sur les valeurs, 2017-20.

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934264899>



Extrait de :  
**Government at a Glance 2021**

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/1c258f55-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2021), « Confiance dans les institutions publiques », dans *Government at a Glance 2021*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/1f115470-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.